

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 68
Hebdomadaires régionaux de la Montérégie

Projet du gazoduc Doublement Saint-Sébastien

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER LE 13 DÉCEMBRE PROCHAIN À 19 HEURES

Québec, le 29 novembre 2006 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet du gazoduc Doublement Saint-Sébastien*, le mercredi 13 décembre 2006, à 19 heures, au Centre communautaire de Saint-Sébastien, situé au 176, rue Dussault à Saint-Sébastien.

Cette partie sera consacrée à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis ainsi que leurs suggestions à la commission.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui le soumet, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de la deuxième partie de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible dans les centres de consultation ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Marie-Josée Méthot, de son intention, dans la mesure du possible, deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732, poste 426.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 11 décembre 2006**, au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de M^{me} Marie-Josée Méthot.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à gazoduc_st-sebastien@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque de Saint-Sébastien, 117, de la Baie, Saint-Sébastien ;
- Centre communautaire de Saint-Sébastien, 176, rue Dussault, Saint-Sébastien.

Vous pouvez également consulter les transcriptions des séances de la première partie de l'audience publique ainsi que les documents relatifs au projet dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Mandats en cours ».

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, au plus tard le 20 mars 2006.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Catherine Roberge au 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 531 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : gazoduc_st-sebastien@bape.gouv.qc.ca.